

**CERCLE DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DE LA VIEILLE FRANCE SUD**

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JANVIER 2015  
EXERCICE 2014**

Nombre d'adhérents : 87

Nombre de présents et de pouvoirs : 63

Invités présents : 3

Mme JANIN, Présidente du Cercle présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015, et remercie très chaleureusement Monsieur HERKAT, Maire de Bonneuil en France qui nous a mis à disposition la salle des fêtes et qui doit nous rejoindre au cours de l'assemblée.

Madame JANIN remercie de leur présence :

Monsieur Georges DELHALT, Maire de Le Thillay accompagné de son épouse

Monsieur AUMAS Maire d'Arnouville

Monsieur Patrice BOULAY Maire adjoint de Villiers le Bel et son épouse

Madame Elisabeth JOLY, conseillère municipale de Bonneuil en France et son époux

Monsieur Maurice ANDRIEU, Maire adjoint de Puiseux en France

Monsieur Rémi SAND, Président du Comité Départemental des Médailleurs Jeunesse et Sports du Val d'Oise qui devrait arriver.

Madame JANIN présente les excuses de

Monsieur BLAZY, Député Maire de Gonesse

Monsieur RICHARD, Maire adjoint chargé des sports de Gonesse

Monsieur André TOULOUSE, Maire de Roissy-en-France

Monsieur FOSSIER, Maire de Louvres

Monsieur SPECK, Maire de Marly la Ville

Monsieur MURRU, Maire de Puiseux en France

Monsieur KUDLA, Maire de Villeron

La Présidente rappelle que notre Cercle des Médailleurs a été endeuillé en 2014 par la perte de trois de nos adhérents : Mme ROUBERTOU, M. GRELAT qui manque à sa commune de Louvres tant il était présent et estimé, et M. Jean JANIN, notre Président d'honneur. En tant que Présidente du Cercle elle lui a rendu l'hommage suivant :

« Présenter ici le parcours de Jean JANIN serait bien trop long, tant il est bien rempli.

Après 27 mois d'Algérie qui ont marqué sa vie, il s'implique sans compter dans sa vie professionnelle, dans sa commune et dans le domaine sportif.

Il fait toute sa carrière à la Banque de France, où il gravit tous les échelons pour finir sous directeur, responsable informatique du service du département de la dématérialisation des titres.

Elu en 1977 Maire adjoint à Gonesse où il prend ses fonctions au service des sports puis devient maire adjoint aux finances où il se mettra au service des habitants de la ville pendant 20 ans avec dévouement, ne comptant pas ses heures d'engagement.

Son esprit d'Amitié l'amènera à être fondateur du Comité de Jumelage unissant la ville de Gonesse et celle de Leonessa en Italie.

Il a été poussé par le même intérêt pour les autres en intégrant l'association française des diabétiques du val d'Oise dont il était consultant pour les villes de Gonesse et d'Arnouville.

Parallèlement, il est, avec moi-même, l'un des fondateurs de l'entente Villiers le bel Gonesse de basket. Il devient entraîneur et manager de l'équipe poussine de basketball de Gonesse. Cette équipe a fait son orgueil et sa fierté pendant plus de quinze ans. Un lien affectif s'étant créé avec cette équipe, il n'hésitait pas à les appeler ses filles. Devenues adultes, à leur tour, il a eu l'émotion et l'honneur d'en marier sept d'entre elles.

Il crée le club de ping pong « Gaunissa Gossima » à ce jour, toujours très actif.

Toujours plus impliqué dans son dévouement pour le monde sportif, il est élu secrétaire national de notre Fédération, très encouragé et soutenu par Monsieur Serge LECOT, que beaucoup d'entre nous ont bien connu et pour lequel il avait un profond respect.

Pendant 10 années, il exercera son mandat de Président départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports du Val d'Oise avec beaucoup de courage, de rigueur et d'honnêteté, avec un seul objectif : Défendre le bénévolat et cela sans s'attacher aux honneurs et avantages de sa carte de visite, ce qui lui a valu respect et estime dans le Département et bien au-delà.

Il a défendu ses valeurs qui sont les nôtres. Il les a transmises à ses enfants, petits-enfants. Pour preuve, il a eu l'immense honneur d'avoir vu sa petite fille Elodie recevoir une distinction départementale et nationale pour entrainer et manager à Arnouville, une jeune équipe de filles en handball et ce depuis une dizaine d'année.

Jean JANIN a été successivement récipiendaire de la Médaille d'or du Ministère de la jeunesse et des Sports, Médaille Grand or de la Fédération Française de la Jeunesse et des Sports, Médaille d'or du bénévolat et enfin Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques pour son engagement auprès des bénévoles, couronnant ainsi son parcours.

Hélas, trop rapidement, un cancer très évolutif l'a mis dans l'incapacité d'assurer ses engagements.

Ayant à cœur son mandat, c'est tout naturellement qu'il demandera à Rémi SAND, par amitié et pour sa valeur, de lui succéder en sachant qu'il se sentirait, comme lui, quelque fois bien seul.

C'est épuisé et très diminué, mais encore et toujours, avec courage, qu'il s'est éteint à l'hôpital de Gonesse en ce début d'année 2014.

La vie de mon époux, avec qui j'ai partagé 54 années, Jean JANIN dit Jeannot pour les sportifs et amis, n'était faite que de dévouement, discrétion, passion, rigueur Amour pour les siens et respect pour les autres. »

Un moment de silence a été observé en souvenir de nos trois amis et des familles endeuillées par les événements récents.

Madame JANIN rappelle que 2014 fut une année difficile pour elle, mais a pu faire face, avec difficulté, à ses obligations grâce au soutien de son bureau. Elle remercie profondément son équipe qui a travaillé avec sérieux, dévouement et ce, malgré de gros problèmes familiaux pour certains d'entre eux.

Elle informe l'assemblée de sa démission du Comité directeur du CDMJS pour des raisons personnelles et de santé et compte sur Patrice BOULAY et Jean-Pierre TRON pour défendre le bénévolat et les intérêts du cercle.

Elle termine son discours par une pensée affectueuse pour notre doyenne Fernande ESTIEU qui fêtera ses 100 ans le 24 décembre et nous y serons.

### **Procès verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2014 exercice 2013 :**

Le procès verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue à Gonesse le 25 janvier 2014 concernant l'exercice 2013 a été adressé à tous les membres du Cercle. Aucune question n'est soulevée concernant ce procès verbal. Il est adopté à l'unanimité.

### **Rapport d'activités :**

Mme LAMBERT présente le rapport d'activités 2014 (joint en annexe).

Le rapport d'activités concernant l'année 2014 est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport financier :**

Hervé PETIT présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et les comptes du Cercle conformément aux dispositions des statuts.

Le cercle a clôturé le 1<sup>er</sup> décembre 2014 les comptes de son exercice comptable, un rapprochement bancaire pouvant établir la correspondance entre les comptes qui sont présentés et la situation bancaire effective.

Le trésorier rappelle que les comptes peuvent être librement consultés au siège du CEVIFS.

Il remercie la commune de Bonneuil qui nous reçoit ce matin et les communes d'Arnouville, Fontenay en Parisis, Gonesse, Louvres, Le Thillay, Marly, Puiseux en France, Roissy en France, Villiers le bel et

Villeron qui sans leurs aides, le Cercle ainsi que la reconnaissance des bénévoles ne pourraient fonctionner. Il remercie Thierry JANIN notre vérificateur au compte pour son travail.

Il présente ensuite l'analyse des postes qui apparaissent sur la feuille reçue, à l'arrivée, lors de l'émargement.

Les subventions reçues par les collectivités s'élèvent à 1925,00 €, poste en baisse de 4.95% par rapport à 2013.

En matière de cotisations, le cercle a perçu 1523,00 € et a reversé 1569,00 € au CDMJS. L'écart s'explique par la prise en charge des cotisations de nos aînés.

Les frais de bureau sont restés stables.

Les frais de banque ont légèrement augmenté de 7,02 € et représentent les frais de gestion mensuel 0,50 €/mois et 1,02 € de frais pour un débit d'un distributeur automatique hors de notre banque.

Les frais postaux ont augmenté de 15,71%. Cette augmentation est due à l'envoi obligatoire du rapport de l'AG à chaque adhérent (1,65 € par envoi).

Les frais du poste assemblée générale n'ont pas connu d'évolution par rapport aux autres années. Le Cercle a pris 30% à sa charge.

Les frais de représentation ont subi en 2014 une augmentation de 54,98%, dû à la résultante de nos choix, de prendre en charge une partie de nos coûts d'activité afin de diminuer la participation des adhérents.

Exceptionnellement un poste sorties 2013 apparait sur 2014. Il fait suite à l'encaissement des derniers chèques reçus en 2013 et non encaissés suite au décès de sa mère comme cela avait été signalé lors de la dernière assemblée générale.

Pour les sorties organisées en 2014 nous avons reçu des participants un montant global de 4 366,50 € et dépensé la somme de 5 665,01 €, soit un différentiel de 1 298,51 € pris en charge par le cercle.

En 2013, le Cercle avait reçu un don de 1 500,00 € d'Eric BOITARD de Veona Consultants. Sur le solde restant, Eric remettra au Président de l'A.S.I.M.C. Gonesse un chèque de 969,00 € pour notre participation à l'acquisition d'un fauteuil Top End Eliminator. Comme souhaité par M. BOITARD, le reste du don sera utilisé pour continuer à œuvrer dans le domaine handisport.

Les dépenses globales s'élèvent à 11 766,59 € pour 12 839,46 € de recettes.

Le solde des comptes de l'exercice est donc à 6 116,19 € alors qu'il était de 6 333,62 € en 2013, soit une baisse de 3,43%.

#### Cotisations 2015-2016 :

Lors de la dernière assemblée générale il a été décidé que les cotisations soient valorisées de 1,00 € par personne soit 28,00 € pour un adhérent et 42,00 € pour un couple. Les chèques seront établis à l'ordre du CDMJS qui éditera les reçus fiscaux. Le CDMJS reversera au CEVIFS la différence.

Pour 2016, le même principe de cotisation est proposé: cotisation du CDMJS plus une valorisation de 1,00 € par personne pour le Cercle.

#### Rapport du vérificateur aux comptes :

En préambule Thierry JANIN a été profondément touché par toutes les marques de soutien reçues à l'occasion du décès de son papa et remercie chaleureusement l'assemblée.

Tous les documents, livres de trésorerie, factures, carnets de chèques, relevés bancaires ont été mis à sa disposition par le trésorier. Le contrôle a porté sur l'enchaînement des écritures à partir des pièces justificatives. Toutes les écritures portées sur les relevés de comptes ont été vérifiées et pointées sur le livre de compte. Il a été mis en évidence durant le contrôle du compte courant de l'absence de quelques justificatifs et d'écritures non conformes. Le trésorier a déjà procédé aux démarches rectificatives auprès des différents interlocuteurs :

- ▶ Une demande de doubles de pièces auprès de l'établissement bancaire est en cours
- ▶ Le CDMJS n'a pas fourni de justificatif relatif au versement de cinq cotisations, malgré les relances effectuées par le trésorier
- ▶ Deux écritures initialisées, non relatives au fonctionnement du Cercle font l'objet de régularisations comptables adéquates
- ▶ Certaines pièces établies justifiant l'achat de timbres postaux ne sont libellées.
- ▶ Concernant le numéraire, il y a lieu d'effectuer le versement des fonds directement en banque et non d'établir un chèque reflétant une opération, même si le montant est justifié par ailleurs.

Toutefois, les constatations ne remettent pas en cause la sincérité des comptes.

Le certificateur informe n'avoir rien à signaler sur la gestion du livret A.

Il atteste que le total des produits est de 12 839,46 € et que le total des charges est de 11 766,59 € au 12 décembre 2014. Les comptes présentés sont sincères et réguliers, il demande de donner quitus au trésorier pour la gestion des comptes 2014.

La Présidente demande que lors d'inscription à une manifestation ou à une sortie le chèque doit être joint et ce dans les délais impartis.

Le trésorier apporte différentes explications suites aux observations du vérificateur, notamment pour l'achat de timbres aux machines automatisées qui donnent un reçu justifiant l'achat mais qui ne porte pas le nom du CEVIFS.

La Présidente remercie le trésorier pour son travail.

Le rapport financier du trésorier et celui du vérificateur aux comptes sont approuvés à l'unanimité ainsi que la proposition de cotisation pour 2016, à savoir cotisation du CDMJS plus 1 € par personne.

Le Trésorier propose de maintenir les intérêts du livret sur ce compte solidarité. La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Thierry JANIN informe renouveler sa candidature pour le poste de vérificateur aux comptes. Sa candidature est adoptée à l'unanimité.

Le trésorier présente ensuite le budget prévisionnel 2015. Il précise que le poste fourniture de bureau est plus élevé, n'ayant plus, depuis la retraite la possibilité de faire des photocopies.

Le trésorier rappelle la tombola en cours et remercie Eric DOBLAS pour l'octroi de quatre places de théâtre.

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> prix : 2 repas du cercle le 28 mars

3<sup>ème</sup> prix : panier garni

4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> prix : 2 places sortie théâtre à Le Thillay fin janvier.

Cette année encore nos aînés recevront un petit cadeau du Cercle.

### **Elections :**

La secrétaire rappelle les membres sortants Hervé PETIT, Maurice ANDRIEU et Marie-France LAMBERT.

Le nombre de postes à pourvoir est de quatre.

Ont fait acte de candidature : Hervé PETIT, Maurice ANDRIEU, Marie-France LAMBERT et Guy JOLY.

Le nombre de candidatures correspondant au nombre de postes disponibles, il est procédé au vote. Les quatre personnes ayant fait acte de candidatures sont élues à l'unanimité.

### **Programme d'activités 2015 :**

Eric BAYE rappelle qu'en 2015 la sortie du weekend de la Sauldre est remplacée par un weekend Guedelon et Vézelay. C'est le weekend du 25 au 27 septembre 2015. Le programme prévoit un départ le vendredi pour Guedelon avec prise de repas sur le site. Le samedi matin visite des Fontaines Salées site et musée et l'après-midi visite du château de Bazoches. Le dimanche matin visite libre de Vézelay : le village, la basilique et pour les plus courageux visite de l'église St Jacques à Asquins à un km de Vézelay.

Le budget hébergement et repas compris est d'environ 229,10 € comme le séjour à Sancerre.

Le comité directeur devra statuer pour la participation à ce séjour. Les documents seront transmis ensuite pour inscription.

Hervé ajoute que les autres manifestations du Cercle sont :

Le repas du Cercle le 28 mars au restaurant municipal de Le Thillay avec une zarzuela

Le Beaujolais nouveau au restaurant la Croix d'or à Ermenonville

Une sortie en bateau mouche est à l'étude.

La Présidente remercie Eric pour son travail et demande à l'assemblée de ne pas oublier de s'inscrire aux sorties.

### **Questions écrites :**

Aucune question écrite n'a été posée.

La Présidente demande à M. TRAORE, président de l'A.S.I.M.C. de Gonesse de s'approcher ainsi qu'Eric BOITARD de Veona Consultants. Ce dernier remet à M. TRAORE un chèque de 969,00 € qui correspond à notre participation pour l'achat d'un fauteuil.

M. TRAORE présente ses meilleurs vœux et remercie M. BOITARD et la Présidente pour ce chèque qui va permettre l'achat d'un fauteuil qui, il espère, permettra à une athlète de se qualifier pour les jeux olympiques de Rio. Le coût d'un fauteuil est de l'ordre de 5 000 €, les subventions ont tendance à diminuer et cette aide va faire le bonheur d'une jeune athlète qui évolue actuellement dans un fauteuil qui n'est plus du tout adapté. M. TRAORE invite les personnes qui le peuvent à venir voir ce qui est fait à Gonesse. Il informe que le site de l'association est en cours de création.

La Présidente remet à M. TRAORE une plaquette du Cercle pour son dévouement et remercie M. Mme BOITARD, venus de l'Isère pour cette remise de don.

### **Allocutions des personnalités :**

La présidente rappelle que Rémi SAND l'avait informé de sa présence et n'a pas reçu d'appel de sa part justifiant son absence.

### **Intervention de Monsieur Georges DELHALT, Maire de Le Thillay :**

Monsieur DELHALT présente ses meilleurs vœux à toutes les personnes présentes ainsi qu'à leur famille. Il remercie la Présidente et l'ensemble du bureau pour leur dévouement. Il ajoute : « vous êtes des bénévoles et la situation est difficile, pour vous et les autres associations car les subventions accordées diminuent un peu chaque année. Les jeunes bénévoles engagent souvent leur responsabilité, en emmenant des plus jeunes dans leur voiture, et que font les politiques, rien, pas d'évolution à ce jour, alors courage les bénévoles, ne baissez pas les bras ».

Sur le plan financier Monsieur DELHALT informe que la cérémonie des vœux a été supprimée à Le Thillay préférant garder les fonds afin de maintenir les subventions aux associations et s'engage à les maintenir jusqu'à la fin de son mandat. C'est ainsi qu'il maintient la subvention du Cercle et espère que son conseil municipal le suivra.

### **Intervention de Monsieur Michel AUMAS, Maire d'Arnouville :**

Monsieur AUMAS remercie la Présidente pour son accueil et présente ses vœux de bonne et heureuse année et espère que le pays retrouvera une certaine sérénité après les dramatiques événements de ces derniers jours. Il ajoute que les Maires peuvent réaliser des équipements mais c'est bien les associations qui peuvent éduquer nos jeunes et créer du lien social. Les associations sont un moyen de rassembler les jeunes, de leur apprendre le respect des autres car beaucoup d'entre eux sont désemparés sans éducation familiale. Il est de notre devoir de soutenir les bénévoles qui engagent de plus en plus leur responsabilité avec des parents plus consommateurs que responsables. Il regrette le manque de différence entre les associations locales et les gros clubs de niveau national qui regroupent les élites et brassent beaucoup d'argent. Une réforme profonde devrait être mise en place afin de reconnaître les bénévoles qui agissent simplement pour le bien de leur village. Monsieur AUMAS félicite la présidente pour le travail réalisé ainsi que l'ensemble des membres d'association présents pour leur dévouement.

Mme JANIN informe que Monique ASMUSSEN, dirige à Arnouville un club de 150 adhérents. Mme ASMUSSEN présente son association de judo et de fitness. Elle avoue les difficultés qu'elle rencontre avec les parents et ajoute : « c'est dur mais je résiste ».

La Présidente rappelle également que sa petite fille Elodie emmène souvent des jeunes d'Arnouville dans sa voiture les parents étant peu présents.

### **Intervention de Monsieur Patrice BOULAY, Maire adjoint de Villiers le Bel :**

M. BOULAY informe que les vœux de Villiers le Bel ont été annulés suite aux récents évènements. Il rappelle que le bénévolat, il connaît, étant président du Tennis club depuis 1989. Il constate que la gestion d'un club avec l'emploi d'entraîneur correspond à celle d'un patron d'entreprise. Le moindre problème, c'est pour le Président de l'association. Il est important pour lui qu'il y ait un statut du bénévole, malheureusement ce dossier n'avance pas. Il remercie la Présidente et renouvelle ses vœux.

Marie-France LAMBERT précise qu'il est regrettable que notre président départemental ne soit pas présent. Il aurait pu apporter réponses aux questions soulevées sur la responsabilité des bénévoles, leur statut et le devenir du Bénévolat. Elle convie les membres présents à assister à l'assemblée générale du CDMJS le 14 février à Saint Ouen l'Aumône, peut être auront-ils réponses à leurs interrogations.

Eric BAYE ajoute avoir consulté le site du CDMJS, mais ce dernier n'est pas à jour concernant leur assemblée générale. Il rappelle que les adhérents peuvent se connecter sur le site du Cercle : [cevifs.e-monsite.com](http://cevifs.e-monsite.com). Il informe les Maires des communes qu'il peut ajouter, s'ils le souhaitent, un lien avec leur propre site.

### **Distribution de chocolats:**

Une douceur est remise aux aînés présents

M. Mme DELHALT, M. Mme GALICKI, M. Mme GUEDON, Mme PELLETIER, M. Mme RICOEUR, M. PEUGNIEZ, M. Mme ROQUE, M. PHILIPPE, M. FERRANT et Mme ASMUSSEN.

Les absents le recevront plus tard.

Serge GUEDON remercie beaucoup la Présidente pour l'obtention de sa médaille d'or. A 81 ans, il informe continuer de s'occuper d'un groupe baby garçons et poursuivra tant qu'il le pourra.

Mme JANIN informe les membres présents que Mme LAMOTTE qui a 96 ans a perdu la vue mais va bien, une personne s'occupe d'elle régulièrement.

### **Intervention de Monsieur Jean-Luc HERKAT, Maire de Bonneuil en France:**

M. HERKAT remercie la Présidente et précise être content de l'accueillir à la salle des fêtes de Bonneuil. Il souhaite une bonne et heureuse année à tous et surtout une bonne santé. Il encourage la Présidente et l'ensemble des membres du bureau à continuer dans cette voie.

La présidente remet une plaquette à M. HERKAT. Il la remercie et ajoute qu'il associe M. et Mme JOLY qui défendent bien les intérêts du Cercle.

Marie-France LAMBERT remet une plaquette à Mme ASMUSSEN pour son dévouement.

La Présidente informe que la prochaine assemblée générale aura lieu le 30 janvier 2016 à Puiseux en France. Madame JANIN se félicite de la bonne tenue de l'assemblée générale, et remercie Monsieur HERKAT, Maire de Bonneuil, Guy et Elisabeth JOLY, les Elus de leur présence et invite à se réunir autour du verre de l'amitié offert par la commune de Bonneuil en France.

Réunie à la fin de cette assemblée générale, l'instance dirigeante renouvelle toute sa confiance à Kiki JANIN pour assurer la Présidence de notre Cercle.

### **Tirage au sort de la tombola :**

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> prix : 2 repas du cercle le 28 mars 2015 : M. ANDRIEU, M. GUEDON

3<sup>ème</sup> prix : panier garni M. HERKAT qui remet son prix à M. JOLY pour sa candidature

4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> prix : 2 places sortie théâtre à Le Thillay fin janvier : M. et Mme ROQUE, M. et Mme RICOEUR qui remettent leur prix à Mme JANIN et Mme PELLETIER.